



PROCES VERBAL

COMMISSION SPORTIVE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU 20 JANVIER 2026

Présidence : Norman Saivet

Participent : Pierrick Catoire et Laurent Marandel

Excusés : Thomas Poulain, Stéphane Czwakiel, Bertrand Gaudriller, Christophe Rouyer et Jean-Marie Wiehl,

Le dernier PV est approuvé par la Commission.

TIRAGE DE COUPES

La réunion de ce jour a pour objet le tirage du prochain tour de la Coupe U15 qui aura lieu le **5 Avril 2026**.

Club recevant

Dizy
Argonne
Reims Neuville
Chalons ASPTT

Club visiteur

Fismes
Côte des Blancs
Cormontreuil-Couvrot
Witry les Reims

La réunion de ce jour a pour objet le tirage du prochain tour de la Coupe U18 qui aura lieu le **4 Avril 2026**.

Club recevant

Argonne
Avize
Reims Neuville
Sezanne

Club visiteur

Fismes
Coteaux Sud
Betheny
Marolles

La réunion de ce jour a pour objet le tirage du prochain tour de la Coupe AJP TRANSPORT 8ème de finale qui aura lieu le **1er Février 2026**.

Club recevant
Amicale Sportifs
Suippas Olympique
Vitry FC
Muizon
Gaye
Croix du Sud
Bignicourt

Club visiteur
Couvrot
ASPTT Chalons
Soudron
Reims Athletic
Union Rémoise
Witry les Reims
Gueux

Exempt : Tinquieux

La réunion de ce jour a pour objet le tirage du prochain tour de la Coupe CHAUVIN qui aura lieu le **8 Mars 2026**.

Club recevant
Tardenoise
Berceau du Vignoble
Witry les Reims
Ay

Club visiteur
St Brice
Vallée de la Suippes
Mourmelon
Reims Neuville

La réunion de ce jour a pour objet le tirage du prochain tour de la Coupe NEOTEC CHALLENGE COLLINET qui aura lieu le **15 Février 2026**.

Club recevant
Coteaux Sud ES
Sporting Reims
Cormontreuil
St Martin sur le pré
Epernay Champagne RC
Avize
Gueux
Tinquieux/ Murigny

Club visiteur
Fagnières
Nord Champagne
Reims Neuville
Reuil
Argonne FC
Esperance Rémoise
Caillot/Betheny
St Brice

PROCEDURE D'APPEL

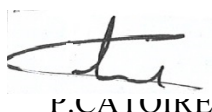
Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel Sportive du District Marne de Football (article 190 du RG de la FFF) et ce, dans les délais de deux jours Challenge et diverses coupes à compter du lendemain de la publication sur le site internet du District Marne ([http : //marne.fff.fr](http://marne.fff.fr)) et dans le délais de sept jours pour le Championnat à compter du lendemain de la publication sur le site internet du District Marne ([http : //marne.fff.fr](http://marne.fff.fr)), par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale du District Marne 9 rue des Bons Malades 51100 Reims ou par voie électronique : competitions@marne.fff.fr

Le Président



N. SAIVET

Le Secrétaire



F. CAIUIKE